

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

Prix de l'abonnement :		Prix des annonces :		NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Février 1863.									
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6 ⁰⁰ —		Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 cent.		JOUR DU MOIS	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en millim. réduct à 0.	Eau tombée de 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMT. en mèt.	Tempér. du LAC en deg. cent.
» expéd. franco par la poste » 7 ⁰⁰ —		» » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.			9 h. du m.	Minim.	Maxim.						
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3 ⁰⁰ 50		Pour 3 insertions, de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr.		20	1	-1,5	5	731,5	0,2	Calme.	Clair.	2,550	5,0
» par la poste, franco » 4 ⁰⁰ —		» » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.		21	0	-2,2	5	730,0	0,2	Id.	Clair.	2,560	5,5
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n°3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.		Une remise pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1 ^{er} janvier.		22	1	-2,2	6,8	730,0	0,2	Id.	Id.	2,565	5,5
		Tout envoi doit être affranchi.		23	2,5	0	8	728,5	0,2	Id.	Couv. Clair.	2,570	5,5

IMMEUBLES A VENDRE

1. Les hoirs de feu M. Samuel Huguenin exposeront en vente, le 28 février 1863, à sept heures du soir, dans l'hôtel de Commune de Saint-Blaise :

1^o Une partie de maison au haut du village de Saint-Blaise, renfermant un logement à l'étage et ayant étable à porcs, grenier à foin et une place; le logement est limité de vent et d'uberre par M. François Humbert, de bise et de joran par M. Elie Sandoz-Prince.

2^o Un jardin aux **Ouches** de Saint-Blaise, à la **Folla**, contenant 6 perches carrées, et qui joute de vent Mad. veuve de Gustave Junier, de joran M. D. Dardel, de bise Mad. veuve Wulshlegel, et d'uberre M. Fréd. Neeb.

3^o Une vigne à la **Guincharde**, rière Saint-Blaise, contenant 1 ³/₄ ouvriers, joute de vent M. Daniel Jeanhenry, de joran un sentier, de bise M. Henri Vuthier, et d'uberre un chemin.

4^o Une vigne au **Brel** rière Hauterive, contenant 24 perches carrées, 27 pieds; joute de vent et d'uberre M. Ch. Muller, de joran la route cantonale et de bise M. Abram Hartmann.

5^o Une forêt située aux **Roches**, contenant environ une pose, joute de vent M. D-H. Droz, de joran les héritiers de Mad. de Chambrier, de bise M. D. Dardel, et d'uberre un chemin.

Vente d'immeubles.

rière St-Blaise, Marin et Epagnier.
Les hoirs de feu M. J.-J. Prince, à St-Blaise, exposeront en vente publique par voie de minute, dans l'hôtel de Commune de St-Blaise, samedi 7 mars 1863, dès les 7 heures du soir, les immeubles suivants :

1^o Un bâtiment renfermant grange et écurie au haut du village de Saint-Blaise, avec place au midi, joute de vent M. A^{te} Junier et M^{me} Zélie Junier, de joran M. A^{te} Monnier, de bise Mad. veuve d'Epagnier, et d'uberre M. A^{te} Bonjour et la rue.

RIÈRE ST-BLAISE : 2^o Un champ à **Chêne-retord**, contenant ⁵/₄ de pose, joute de vent la commune de Saint-Blaise, de joran M. Ed. Bertram, de bise M. Clottu-Bonjour, et d'uberre Mad. la veuve Davoine.

3^o Une vigne à la **Prise de Marin**, contenant 1 ouvrier, joute de vent M. D. Tribolet, de joran M. G. Heinzely, de bise M. D. Dardel, et d'uberre M. A. Magnin.

4^o Une vigne plantée à **Chair-d'âne**, contenant 1 ¹/₄ ouvrier, joute de vent M. C.-F. Dardel, de joran M. A^{te} Davoine, de bise Mad. veuve Hug, et d'uberre M. D. Dardel.

5^o Une vigne à l'**Oselière**, contenant ⁵/₄ d'ouvrier, joute de vent et de bise M. Conrad Bertschinger, de joran Mad. veuve Virchaux-Junier, et d'uberre M. Ch. Terrisse.

RIÈRE MARIN : 6^o Un champ situé à **Sort**, contenant 1 ¹/₂ pose, joute de vent M. E. Bertram, de joran M. Clottu-Bonjour, Mad. veuve d'Epagnier et M. D. Dardel, de bise la commune de St-Blaise et M. Fréd. Virchaux, et d'uberre Mad. la veuve Droz.

RIÈRE EPAGNIER : 7^o Un champ et pré à **Pré-Menod**, contenant ¹/₄ de pose, joute de vent M. A. Dardel, de joran M. A. Junier, de bise M. D. Petitpierre, et d'uberre un chemin.

8^o Un pré à **Préfargier**, contenant une ¹/₂ pose, joute de vent M. J. Dardel, de joran Mad. Verdan-Dardel, de bise M. A. Dardel, et d'uberre la commune d'Epagnier.

Pour voir les immeubles, s'adresser à M. Elie Sandoz, à St-Blaise, et pour les conditions de la vente, au notaire A. Junier, au dit lieu.

Maison à vendre.

L'hoirie Convert expose en vente à la minute, en l'étude du notaire **Gaberel**, rue du Coq-d'Inde, n° 18, la maison qu'elle possède à la Croix-du-Marché, n° 1 de la rue du Château, en cette ville; cette maison, qui a trois façades, renferme trois logements commodes, avec caves et accessoires, et deux magasins; elle est d'un rapport de fr. 1560, susceptible d'augmentation. Cette enchère aura lieu le **lundi 2 mars prochain, à 4 heures après-midi**. Pour les conditions, s'adresser au notaire, et pour visiter l'immeuble, à M^{lle} Baillet, dans la maison.

4. En l'étude du notaire Louis Perrin, à Valangin, il sera procédé le **lundi 16 mars 1863, dès les 5 heures après midi**, à la vente d'une vingtaine de poses de champs, en divers lots, situés sur le plateau de Biolley, entre Valangin et Boudevilliers. Le même jour et à la suite de l'exposition en vente ci-dessus, il sera procédé en la même étude à la remise à bail d'un pré de 6 ³/₄ poses, situé au-dessus de Boudevilliers. S'adr. pour les conditions, au dit notaire Perrin.

Maison à vendre à Auvernier.

L'hoirie Convert exposera en vente à la minute, dans l'auberge de la Couronne à Auvernier, la maison qu'elle possède au haut du village d'Auvernier, limitée des côtés de bise, uberre et vent par madame L'hardy-Chaillet, et de joran, par la grande route; cette maison qui est d'un rapport de fr. 254, renferme deux logements. L'enchère aura lieu le **lundi 2 mars prochain, à sept heures du soir**, dans la dite auberge, à Auvernier, où la minute de vente est déposée. Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Jaussy, boucher, dans la maison.

6. On offre à vendre une magnifique propriété située à un quart de lieue de la ville de Neuchâtel, au bord du lac. Elle consiste en une maison d'habitation construite depuis trois ans, renfermant deux logements composés de sept chambres, deux cuisines, une grande cave, des bouteillers et les dépendances, jardin, vigne et verger; une fontaine publique, qui ne tarit pas, est devant la maison; l'air y est pur, la vue étendue et superbe: c'est un véritable séjour d'agrément. Au gré de l'amateur, on ne vendrait que la maison et le jardin. Pour la visiter et pour de plus amples informations, s'adresser au propriétaire Breithaupt-Vuithier, à Port-Roland.

7. Madame Borel-Favarger offre à vendre de gré à gré la vigne qu'elle possède aux Rochettes, territoire de Neuchâtel, située entre le chemin tendant au Pertuis-du-Soc et l'ancienne route des Montagnes. Cette vigne, de la contenance de quatre ouvriers et demi environ, est dans une belle exposition, bien entretenue, et renferme des espaliers en plein rapport. S'adr. pour voir l'immeuble et pour traiter, à M. Ch. Favarger, notaire, à Neuchâtel.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Montes à Fontaines (Val-de-Ruz).

Pour cause de départ et ensuite de permission obtenue, le citoyen Frédéric-Louis Kempf exposera en montes franchises et publiques, le **lundi 16 mars** prochain, le bétail et l'entraîn de labourage dont suit un détail :

Deux bons chevaux hongres, l'un âgé de 7 ans, l'autre de 8, deux vaches portantes, une génisse prête à vêler, deux dites non portantes, deux jeunes bœufs, deux porcs mi-gras, 50 à 60 émines de blé, un fort char à bœufs, cinq dits complets, dont un avec brecette et banc, un à l'anglaise sur ressorts, essieux en fer, quatre charrettes avec chargeolets à mécanique, trois herses dont une grande à mécanique pour piocher, deux fortes glisses, plusieurs harnais dont un neuf pour vache, des jougs à bœufs, un gros van, deux brouettes dont une à lisier, un brecet pour gerles, deux brancards, un chabre, un grand rouleau, un banc de charpentier avec accessoires, des scies, dont deux grandes, une quantité d'outils aratoires, des chaînes, sabots, enrayures; deux tonneaux propres pour vin, de la contenance de 50 à 40 pots, une grande beurrière en bon état et beaucoup d'autres objets dont on supprime le détail. — Il sera accordé 6 mois de terme pour le paiement. — Ces montes auront lieu au domicile de l'exposant, à Fontaines, et commenceront à 9 heures du matin.

Montes à Bioley,

près Boudevilliers.

Ensuite de permission obtenue, la veuve de Samuel Affolter exposera en montes franchises et publiques, le **mercredi 11 mars prochain**, dès les 9 heures du matin, en son domicile à Bioley, près Boudevilliers, le bétail, entraîné de labourage, et objets dont suit un détail :

Une jument âgée de 6 ans, cinq vaches laitières, une génisse portante, trois chars échelés, une bonne charrette double versoir, une dite soit buttoir pour les pommes de terre, deux herses, une grande quantité d'outils aratoires, du mobilier, batterie de cuisine et beaucoup d'autres objets dont on supprime le détail.

Le paiement des montes est fixé au 1^{er} septembre 1863: les objets en dessous de 5 fr. seront payés comptant.

A VENDRE.

Saucissons de Bologne.

J. Mongini a reçu dernièrement un envoi de saucissons de Bologne, 1^{re} qualité, d'une bonne maison d'Italie. Sa demeure est rue des Moulins, n° 3, au 1^{er} étage; un second envoi est attendu dans peu de jours.

11. A vendre, une certaine quantité de beau **blé de Pâques**, pur et sans mélange, très-propre pour semences. S'adr. à Alex. Clottu, du Lion-d'Or, à Cornaux.

BIÈRE DE MUNICH, à 60 centimes la bouteille, au Cercle National.

Au magasin Soulzener:

Saucissons de Bologne, première qualité, à fr. 2⁰⁰50 la livre.

En vente

chez **S. Delachaux, lib.-édit.**, à Neuchâtel.

Autobiographie de madame **Rosette Schrupf** missionnaire au sud de l'Afrique, continuée et complétée par son mari, in-12, fr. 1⁰⁰50.

Papeterie Gerster-Fillieux.

Jean **NIGGLI**, successeur.

A l'honneur d'annoncer à son honorable clientèle et au public en général, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi d'**albums photographiques** à des prix très-avantageux, tels que albums pour 20 cartes, tranches dorées, jolie reliure avec fermoir, pour fr. 2⁰⁰50, comme aussi dans le prix de fr. 56, fr. 50, fr. 26, fr. 22, fr. 15, fr. 10, fr. 8, fr. 6⁰⁰50, fr. 5, fr. 4⁰⁰50, fr. 3.

Avis aux amateurs de chevaux.

Il y aura d'ici à la fin du mois courant, un beau et grand choix de chevaux du nord de l'Allemagne, pour la voiture et la selle, chez messieurs Cornaz frères, à Faoug.



M. Adolphe Stauffer à l'honneur de prévenir messieurs les amateurs, qu'il se trouvera les 28 février et 1^{er} mars à Pontarlier, avec un choix de bons chevaux anglo-normands, pour la voiture, la selle et le cabriolet.

L^s WOLLICHARD vient de recevoir ses

graines fourragères du printemps, savoir: graines d'espargette, et d'espargette à deux coupes, luzerne, trèfle annuel, trèfle blanc, trèfle perpétuel, raygras, et fenasse du Dauphiné attendu. Toutes ces graines sont de 1^{re} qualité.

19. A vendre de la bonne terre de vigne à prendre au quartier de Maillefer, chemin de Beauregard. S'adr. à Joseph Bach, entrepreneur à Serrières.

AU CAFÉ DU MEXIQUE

Le dernier envoi des **fromages du Mont-Dore** vient d'arriver, ainsi que le persillé.

21. A vendre, un petit char à bras, à 2 roues, une armoire en sapin, peinte en noyer; des bois-de-lit en sapin et en noyer, des tabourets, de la toilerie et linge de table, habillements d'homme et de femme, horloge et montres, des outils d'horloger, de menuisier, charpentier et tailleur de pierre ou maçon, outils de jardinier, un tour de pierriste avec 8 broches, une belle balance de Genève pour peser l'or et l'argent, un fusil de chasse à deux coups. On vend et on achète les vieux livres et remplace les verres de lunettes.

Chez le même, on achète toujours l'étain, le cuivre, le plomb et le vieux fer. S'adresser à Muller, rue des Moulins 57.

Magasin Borel-Wittnauer.

Graines fourragères:

Trèfle du Dauphiné à fleur rouge, qualité supérieure.
Trèfle perpétuel d'Argovie; ce trèfle restera de 5 à 6 ans.
Trèfle blanc.
Luzerne de Provence qualité supérieure.
Espace sans pinprelle, garantie de 1^{er} choix, à prix avantageux.
Fenasse du Dauphiné.
Ray-gras d'Angleterre.
" " d'Italie.
Fromental des Alpes.
Graine de chanvre.
Graine de Thymothée.
Toutes ces graines sont de première qualité et à prix avantageux.

ÉCLAIRAGE AU PÉTROLE

soit huile minérale d'Amérique.

H. Wittwer, ferblantier lampiste à l'Ecluse, transforme tous genres de lampes pour l'usage du pétrole d'Amérique, quinquets d'horloger, lampes modérateurs, ainsi que les anciennes lampes solaires; il est assorti de mèches et tubes de toutes dimensions pour le même usage. Son magasin est toujours bien pourvu de ferblanterie et poélerie, et se charge de tous travaux concernant son métier.

24. A vendre, plusieurs chars d'enfants. S'adr. rue des Chavannes, n° 6.

Graines potagères et de fleurs garanties.

F. Breiter avise messieurs les amateurs et surtout ses pratiques, que les nouvelles graines sont arrivées de Paris et d'Erfurt (prix courant gratis). Il cédera les 50 espèces des plus belles fleurs au prix de fr. 6»25 à fr. 5»50. Assortiment de quarantains de 12, 20 et 56 variétés. Reine-marguerites idem, balsamines, camélias, pied-d'alouette, etc., au prix-coutant à Erfurt. Il a encore beaucoup de magnifiques espaliers, comme pêchers, abricotiers, poiriers, noisetiers, etc., qu'il vend au plus bas prix; il s'engage même à les planter sans rétribution. Sa demeure est actuellement chez Mme Reymond-Schorp, au restaurant derrière la gare.

Il a formé un petit dépôt de graines potagères et fleurs, en paquets tout faits, chez M. Werner, relieur, maison Dardel (chemin de la gare), et au Panier Fleury, où l'on peut déposer toutes commandes à son adresse, lesquelles il exécutera au plus bref délai.

Librairie J.-R. Leuthold,

sous l'hôtel du Faucon.

PUBLICATIONS NOUVELLES:

Fraudes et maladies du vin: Moyen de les reconnaître et de les corriger, avec un traité des procédés à suivre pour faire l'analyse chimique de tous les vins, par Jacques Brun, pharmacien.

27. A vendre, deux honnes carabines américaines. S'adr. chez M^{me} Petitpierre, faubourg du Lac 25, ou chez Henri Lang, armurier au Mail.

Éclairage minéral économique.

MM. H. Perregaux et Depierre annoncent au public, qu'ils viennent d'établir à Neuchâtel des dépôts chez M. Rossel, ferblantier et M^{me} Jeanfavre, pour la vente d'huile de pétrole 1^{re} qualité, en gros et en détail.

Lampes spéciales à l'usage de cet éclairage.

La supériorité de ce bel éclairage étant bien constatée, chacun pourra s'en convaincre en établissant la comparaison sous le rapport de la lumière et de l'économie avec les lampes actuelles.

Pour la transformation des quinquets, lampes modérateurs et toutes autres espèces de lampes, s'adresser à M. Rossel, ferblantier-lampiste, rue du Concert.

29. On offre à vendre de rencontre, deux chars à bras bien construits, et un char p^r cheval, à des prix raisonnables. S'adr. à Henri Philippin, charron, aux Terraux, n° 47.

50. Au magasin d'épicerie de Frédéric Montandon, rue du Château, on vient de recevoir un nouvel envoi de fromages de l'Emmenthal. Il est toujours bien assorti de tous les articles concernant l'épicerie et les liqueurs, telles que absinthe d'Edouard Pernod, Couvet; anisette, vermouth, eau de cerise vieille. Tous ces articles seront cédés à un prix très-engageant.

51. A vendre, 5 à 6 mille poudrettes plant de Lavaux, tirées des plantées de M. Duterreaux à Concise. S'adr. à S^t Junod, à Concise.

POMPES

pour le transvasage des vins,

Mises en mouvement par une seule personne, et pouvant transvaser 5000 pots par heure. S'adresser au bureau de L. Quinche-Reymond, à Neuchâtel.

LIBRAIRIE Ch. LEIDECKER,

rue de l'Hôpital 12, Neuchâtel.

Publications nouvelles:

La religion chrétienne, ou exposition biblique de la foi et des devoirs du chrétien, par Henriquet, ministre, 2^{me} édition revue par l'auteur, in-8°, fr. 5

Essais sur les sujets les plus importants de la religion, par Thomas Scott, traduits de l'anglais sur la dixième édition, par L. Burnier, 5^{me} édition, revue et corrigée, 2 vol. fr. 5

Souvenirs d'Abby Bolton, recueillis par sa sœur et traduit de l'anglais, 50 c.

54. On offre à vendre une cheminée à la Désarnod, en tôle, avec plaque en marbre noir et intérieur en catelles, en parfait état de conservation. Pour la voir, s'adresser au magasin de M. Bonhôte, fumiste, où elle est déposée.

Papeterie Gerster-Fillieux

Jean NIGGLI, successeur.

Un nouvel assortiment de **photographies** d'après les tableaux des grands maîtres, format cartes de visite et autres.

Vu la **grande collection**, et pour faciliter à son honorable clientèle le prompt examen de toutes ces belles photographies, on trouve exposé dans son magasin un album d'échantillons, dont chaque carte porte un numéro, l'indication du sujet et le nom de l'auteur.

Emplâtres pour la guérison des cors aux pieds.

56. D'occasion, on vendra ces premiers jours un grand choix de **laines à broder**, et canevases de fil de diverses largeurs, chez M^{me} Baillet, rue du Château, n° 4, au second étage.

GRANDE LIQUIDATION.

N. Bohn, rue des Moulins, liquidera, à dater de ce jour, les marchandises qui composent son magasin consistant en seilles, bouilloires, casseroles, bassinoires et casses à eau en cuivre, fers à repasser, moulins à café, brûloirs à café, poêles à omelettes, seaux à eau vernis et étamés, bassines, soupières, plats et casseroles en fer battu et émaillé, passoires, cafetières à la grecque et autres, soufflets, pinces et pelles à feu, réchauds à braises, poches et écumeurs en fer battu; coutellerie, services en métal anglais, plateaux et paniers à pain vernis, chandeliers jaunes et autres, pochons jaunes et en fer, ferblanterie et quantité d'autres articles. Ce sont toutes de bonnes marchandises, et elles seront vendues au prix de fabrique.

Pendant le carême, tous les vendredis et samedis, **de la morue**, à l'Union, n° 31, rue des Moulins.

59. A vendre, chez Christian Sperlé, un char à banc, de rencontre; un char de chasse, neuf et léger; un char à un cheval, neuf; un char à l'allemande, de rencontre, et deux tomberaux neufs, à un prix raisonnable. De plus, une chambre meublée à louer. — Il se trouve chez lui un jeune homme de 22 ans, parlant l'allemand et le français, qui a déjà travaillé dans un bureau, et qui cherche à se placer comme garçon ou aide de bureau, ou comme commissionnaire dans quelque établissement.

40. A vendre, de rencontre, chez Bovet, tapisier, Croix-du-Marché, 2: canapés, une table ronde, deux bois de lits en noyer, à une et à deux personnes; une bonne berce en noyer avec tiroir, deux tables à jeu, un fauteuil, et quatre chaises garnies, un ratelier de cuisine, avec buffet dessous, ayant très-peu servi, et un char d'enfants; le tout à des prix avantageux.

41. A vendre, des armoires à une ou deux portes, en sapin et en noyer, en bon état, chez M. Borel-Fauche, au n° 17, faubourg près le Crêt.

ON DEMANDE A ACHETER.

42. On demande à acheter une malle en cuir, encore en bon état. S'adresser chez M^{me} Petitpierre, faubourg du lac, n° 25.

A LOUER.

45. Une chambre à louer meublée, pour le commencement de mars, rue du Château, n° 4 chez Julie Montandon.

44. A louer de suite, une chambre meublée se chauffant, rue des Halles n° 4, second étage.

45. A louer pour la St-Jean, un logement très-bien situé au centre de la ville, composé de 4 chambres, cuisine, chambre à serrer, cave et bouteiller. S'adr. à M. L. Peter, n° 4, rue du Château.

46. A louer, une jolie petite chambre à poêle, à un jeune homme de bureau ou fréquentant le collège. On lui donnerait la pension, s'il le désire, n° 40, faubourg de l'Hôpital, maison Dirks.

47. Pour de suite, une jolie chambre meublée, au soleil levant, rue St-Honoré, n° 4, troisième étage sur le devant.

17 FEUILLETON.

LA MEILLEURE PART.

Par G. De la LANDELLE.

Emilien Durantais était inquiet, triste et pensif, lorsqu'il monta dans la carriole de Fougères pour aller redemander Marcelle à Corentine. Les Dames-Florées, limites extrêmes de la commune, se dessinèrent à l'horizon. A l'aspect de ces collines où il avait passé les plus heureux jours de sa première jeunesse, Emilien demeura froid ou plutôt son front s'assombrit; il approchait du but, il allait avoir une lutte à soutenir, il s'armait de son opiniâtreté, ingrate et funeste égide qui n'a jamais préservé des contre-coups. A la vue de la maisonnette où il était né, où sa mère, où son père étaient morts, à la vue des champs que son aïeul cultivait de ses propres mains, mais qu'il avait vendus, il soupira, ce fut tout. Il n'évoqua aucun de ses souvenirs d'enfance. Ses inquiétudes trop positives l'emportèrent

sur les images poétiques du passé, sur les tendres et mélancoliques rêveries, sur toutes ces douces chimères qui font battre le cœur et qui mettent des larmes dans les yeux. Ses regrets même furent étouffés par ses craintes. Mécontent de tous, mécontent de lui, moralement abattu, découragé profondément, il croyait se roidir, il s'abandonnait.

Vers midi, Emilien mit pied à terre devant l'auberge de la Fourche où, deux heures après, devait s'arrêter la carriole qui reprenait la route de Fougères; il retint deux places de retour et se dirigea sur la métairie des Morgan.

En traversant le pont de Lavignais, il croisa un jeune paysan qui, suivi d'un beau chien noir, allait au bourg d'un pas rapide, et qui, selon l'usage des meilleures gens du canton, le salua en passant. Emilien lui rendit son salut avec distraction; mais, s'il n'eût pas été sous l'empire de préoccupations pénibles, s'il fût revenu au pays avec cette joie expansive qui cherche des regards amis, à coup sûr il eût remarqué la remarquable physionomie du jeune gars. Ils auraient échangé quelques paroles hospitalières, comme le veut aussi l'usage des Bretons; et au son de sa voix, au sourire, à l'expression de ses traits, Emilien eût reconnu, sinon le frère de Clarisse, puisqu'il le croyait mort, au moins un Roverin, un proche parent.

Chaque jour, à pareille heure, les voyageurs qui se rendent de Fougères à Antrain, Dol ou Saint-Malo, franchissent le pont de Lavignais. Pierre-Paul néanmoins aurait dû se rappeler que le père de Marcelle était attendu; il se fit retourné en ce cas, il eût observé l'étranger et n'aurait pas tardé à le voir tourner sur la droite dans la direction de la Plantelle. Malheureusement, Pierre-Paul n'était guère moins préoccupé qu'Emilien Durantais lui-même; après une nuit d'insomnie et tout brûlant d'impatience, il courait au rendez-vous du notaire.

L'oncle Gervais, pour sa part, avait aussi passé la nuit blanche, et de grand matin il avait répété à Pierre-Paul:

« Ne manque pas l'heure, mon gars, et, dès que tu sauras bien à quoi t'en tenir, viens me rejoindre à la ferme, je t'y attendrai. Nous allons donc, à la fin des fins, connaître les idées de mon frère Joseph. »

— Mon enfant, dit la fermière, je suis bien sûre, moi, de ce qu'il y a sous l'enveloppe. Depuis mon voyage à Paris, je ne partage plus aucune des idées de ton oncle; mais, grâce à Dieu, je dois avoir les mêmes que ton pauvre père. Il a ordonné en mourant qu'on fit de toi un paysan; Gervais ne croit pas que ce soit là son dernier mot: moi je jurerais que son testament ne dira pas autre chose.

— Mon oncle pense qu'il y a toute une fortune dans le gros paquet cacheté, répondit Pierre-Paul.

— Ton oncle a raison cette fois! s'écria Corentine avec une sorte d'enthousiasme, il y a les conseils d'un père sage, l'expérience d'un juste, ses dernières volontés, ses ordres que tu respecteras, la vraie fortune d'un fils tel que toi! »

Sans regretter la fortune que voulaient rêver pour lui tous ses bons parents du Moire, Pierre-Paul dit pourtant:

« Ce n'est pas pour moi, mère Morgan, que je serais content d'être riche, mais pour tous ceux que j'aime ici, mon oncle, ma tante, mes cousins et... »

Un regard du jeune garçon compléta clairement sa pensée.

« Petit malicieux! fit Corentine en souriant, on te voit venir, mais ce n'est pas d'aujourd'hui! »

Puis avec une gravité sereine:
« Sois calme, Pierre-Paul, reprit-elle, si tu continues à être un brave et loyal Breton, un honnête paysan, un bon cultivateur, riche ou pauvre, n'importe, tu auras pour toi Corentine, Marcelle et l'aide de Dieu! »

En ces propos s'écoula toute la matinée, sans qu'on eût reparlé du malfaiteur qui avait attaqué la petite fille, ni de son père qui de-

48. A louer pour la St-Georges prochaine, dans une des belles expositions du vignoble, une jolie petite maison remise à neuf, contenant trois chambres, une cuisine, cave et gale-tas; un jardin est attenant. S'adresser à Made-moiselle Emilie Lambert, à Chez-le-Bart.

49. A louer, pour la St-Jean, au centre de la ville, un appartement jouissant du soleil, composé de quatre chambres, cuisine, chambre à serrer, galetas et cave. S'adr. à Ch.-Humbert Jacot, rue du Coq-d'Inde, 5.

50. A louer, une chambre meublée, avec poêle, pour le commencement de mars. S'adr. Grand'rue, n° 10, 5^{me} étage.

51. A louer de suite, une chambre meublée, indépendante et se chauffant. S'adr. rue de l'Industrie, n° 5, au 2^{me}.

52. Par suite de circonstances imprévues, l'on offre à remettre de suite, une petite chambre avec poêle, indépendante, à un 2^{me} étage, de préférence non-meublée et à l'année. S'adr. rue du Concert, n° 6, au 3^{me}.

53. Pour cause de départ, un joli appartement à louer de suite, 2^{me} étage, maison Rieber, route de la gare.

54. A louer de suite, rue du Seyon, n° 2, une belle chambre meublée qui se chauffe.

55. A louer, pour la belle saison, un logement complet, situé à la Jonchère. S'adr. à Henri Guyot, secrétaire au Département de l'Intérieur.

56. Pour St-Jean prochaine, le magasin en bisé de la maison Louis Jeanjaquet-L'hardy, rue de la Place-d'Armes, occupé pendant 14 ans par M^{me} Meyer-Richard, modiste, et ces dernières années, par la Direction des bateaux à vapeur. S'adr. au propriétaire, au 2^{me} étage.

57. A louer, pour la St-Jean, deux logements situés au second étage de la maison n° 10, Grand'rue. S'adr. au propriétaire.

58. A louer, de suite ou pour St-Jean, un premier et second étage, au centre du village de Corcelles, composés chacun de quatre chambres et de belles dépendances, avec portion de jardin; un four existe au 1^{er} étage; plus, au rez-de-chaussée, un beau magasin avec cuisine et cave. S'adr. à Frédéric Bron, maître gypseur, à Corcelles.

59. A louer, de suite ou pour le 1^{er} mars, une grande chambre meublée à deux croisées, se chauffant, pour une ou deux personnes. S'adr. chez A. Bloch, rue des Halles n° 5.

60. A louer, le magasin occupé actuellement par mesdames Vuarraz et Georget, à la Croix du Marché en ville. S'adr. au dit magasin.

ON DEMANDE A LOUER.

61. On demande à louer, en ville, un emplacement bien éclairé, pouvant servir d'atelier, et si possible dans une maison indépendante. S'adr. au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

62. Une jeune personne de 18 à 19 ans, désire se placer présentement pour faire un ménage ordinaire. S'adr. chez M. Leuenberg, rue Fleury, n° 6, au deuxième.

63. Une très-bonne cuisinière demande à se placer pour de suite. S'adr. cour de l'ancien hôtel de la Balance, n° 15.

64. Un jeune homme recommandable, âgé de 50 ans, qui connaît parfaitement l'état de jardinier, et qui, au besoin, pourrait conduire et soigner des chevaux, désire se placer désormais; il peut produire de bonnes recommandations. S'adr. franco, sous les lettres J. R. au bureau de cette feuille.

65. Une servante argovienne, qui parle le français, et qui sait faire une bonne cuisine ordinaire et les soins du ménage, cherche à se placer. S'adr. à Marie Debely, chez M. Gilbert, cordonnier, au Neubourg.

66. Une bernoise très-recommandable cherche à se placer pour la fin d'avril, pour tout faire dans un ménage; le bureau d'avis indiquera.

67. Un jeune homme intelligent et de bonnes mœurs, de la Suisse allemande, au fait des travaux de la maison et de la campagne, désire trouver à se placer comme domestique dans la Suisse française pour apprendre la langue, et se contenterait d'une modique rémunération. S'adr. franco au bureau de placements, à Pratteln, près Bâle. — On se charge en outre de toute demande qui concerne le commerce, l'industrie et l'économie domestique.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

68. On demande pour le commencement du mois de mars, dans une bonne maison, une femme de chambre bien recommandée, connaissant très-bien la couture et le repassage. S'adr. à M^{me} Julie Montandon, rue du Château, 4.

69. On demande de suite, si possible, une bonne domestique, parlant le français, qui soit à même de faire un bon ordinaire et vaquer au service d'un ménage. Inutile de se présenter sans certificats satisfaisants. S'adr. au bureau d'avis.

70. On demande pour tout de suite, une personne qui n'ait pas moins d'une trentaine d'années, parlant français, capable de faire un bon ordinaire, dans un grand ménage où il n'y a pas de travail pénible. S'ad. au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS ou TROUVES.

71. On a oublié dans le magasin de pâtisserie de Georgine Savoye-Perrin, au bas des Terraux, un porte-monnaie renfermant des valeurs; le réclamer moyennant désignation.

72. On a perdu dimanche passé, de Boudry à Neuchâtel, une couverture en laine grise rayée; la rapporter contre récompense à l'hôtel de la Couronne, à Neuchâtel.

73. Perdu, dimanche le 15 février, de 11 heures à midi, près de la fontaine de la place Purry, un caoutchouc d'enfant. Le rapporter contre récompense, maison du Cercle National, 2^{me} étage.

AVIS DIVERS.

74. Une personne de toute confiance offre ses services pour garder une maison en été pendant l'absence des maîtres, ou aussi comme garde-malade et remplaçante de domestiques. S'adr. à Caroline Bonjour, chez M^{me} Gignet, rue St-Honoré, 8.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

3^{me} CONCERT

samedi 28 février à 7 1/2 heures.

MM. les actionnaires sont invités à réclamer leurs billets, le vendredi de 10 heures à midi, dans la petite salle des concerts.

Samedi jour du concert, la vente des billets disponibles aura lieu dans le même local, de 11 heures à midi, et de 2 à 4 heures.

PRIX DES BILLETS

Fr. 2[»]50 parterre et 1^{re} galerie.
» 2[»] — 2^{me} galerie.

Le Comité.

76. On demande un ouvrier guillocheur, chez J. Besson, graveur.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Ensuite d'un arrêté du Conseil d'administration, le taux de l'intérêt attaché aux dépôts, est modifié comme suit :

3 % pour les bons à 9 mois de date.

5 1/2 % » » à 12 » »

Neuchâtel le 21 février 1865.

Le directeur de la banque,
H. NICOLAS.

78. On demande une jeune fille de 16 à 18 ans, pour travailler comme adonçisseuse dans un atelier; inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adr. à M. Aurèle Perret, bijoutier, place Purry.

Photographie.

MM. Bruder frères devant détruire les clichés d'il y a deux ans, ainsi qu'une partie de ceux de l'année passée, avisent les personnes qui désireraient avoir encore de leurs cartes, de vouloir bien s'annoncer au plus tôt.

Le prix de la carte sera réduit à un franc pour les anciens clichés

80. On demande à emprunter fr. 2000 sous bonne garantie hypothécaire. S'adr. à M. Bonjour, agent d'affaires, rue de l'Hôpital, n° 5.

81. On cherche à placer chez un honnête cultivateur du canton ou des cantons voisins, pour y gagner sa vie, un jeune homme âgé de 18 ans, fort et robuste, pouvant rendre de bons services. S'adresser personnellement ou par lettres affranchies à M. L. Favarger, n° 8, rue du Pommier, à Neuchâtel.

D. Kramer, maître tonnelier, recommande son fils George pour tous les ouvrages concernant la dite profession, et qui seront exécutés dans les meilleures conditions de bien-façon et solidité. Il a de bons tonneaux à vendre, et à bon compte une grande porte vitrée. La boutique de G. Kramer est rue Faus-ses-Brayes, près des Terraux.

83. M. Philippe BROSSIN, coiffeur, sous le Concert, en face du Bazar, demande un jeune garçon pour lui enseigner l'état de coiffeur; il pourrait entrer de suite.

84. Une maîtresse tailleurse demande une apprentie ou une assujettie. S'adr. au bureau d'avis.

LEÇONS D'ESCRIME à domicile à fr. 1[»]50 le cachet. S'adr., par lettres affranchies, rue des Moulins, 45, à M. Royer, qui ira traiter directement avec les amateurs.

vait arriver si prochainement.

L'horloge sonna onze heures trois quarts.

Il est temps, adieu! s'écria Pierre-Paul; à bientôt! mais venez donc au Moire, mère Morgan.

— Non! répondit Corentine, les secrets de votre famille ne sont pas les nôtres. Tes parents d'abord, nous après! Courage, mon cher enfant, bon courage!

— J'en aurai, mère Morgan, dit le jeune gars en relevant la tête.

— Courage! » répéta Marcelle toute émue et qui l'embrassa fraternellement.

Pierre-Paul partit. On sait comment, à moitié chemin, il salua Émilien Durantais.

A midi précis, le notaire lui remettait le paquet cacheté de noir, en lui disant :

« Votre père Joseph Roverin m'a recommandé d'attendre que vous fussiez d'âge à bien comprendre ses dernières volontés; je suis sûr de ne pas m'acquitter trop tôt de ma mission: prenez donc ce pli, jeune homme; lisez-le avec respect, et méditez-le avec recueillement. »

A midi précis, Corentin, jetant un grand cri, prit sa nièce dans ses bras :

« Émilien, voici votre fille! dit-elle, Marcelle, embrasse ton père! »

XVI

A la Plantelle.

Marcelle, frémissante de bonheur, était suspendue au cou de son père dont les yeux s'em-

plissaient de larmes, et Corentine remerciait Dieu du fond de son cœur.

Si jamais le plus fugitif des soupçons avait pu traverser son esprit, la noble femme en eût éprouvé du remords au spectacle de l'émotion paternelle d'Émilien; mais elle n'avait pas à se reprocher un mouvement de doute. Lors de la grave maladie de Marcelle, Corentine craignit de la tiédeur; on n'a pas oublié ses plaintes sévères; cette fois, il s'agissait d'un crime, et, sa lettre se fût-elle encore égarée, elle en aurait expédié une seconde sans hésitation comme sans amertume. Depuis qu'elle avait écrit, elle annonçait hautement que M. Durantais lui-même ne tarderait pas à confondre ses calomnieux.

« Je voudrais qu'ils fussent ici, tous ceux qui ont osé le croire coupable, murmura-t-elle; je les forcerais à lui demander pardon à genoux. »

Et déjà elle avait hâte d'assembler ses amis pour leur crier :

« Voyez de vos yeux et doutez maintenant, je vous en défie ! »

Ah! s'il eût été doué d'une parcelle de cette énergique droiture, Émilien eût assuré son propre bonheur et celui de tous les siens! mais la fermeté réelle, don rare parmi les hommes, n'appartient qu'aux âmes d'une trempe supérieure.

Émilien, malgré son intelligence développée par l'éducation, était de la nature vulgaire.

On connaît sa faiblesse; on sait qu'il était aimant, sensible et susceptible des plus généreux élans d'enthousiasme. En voyant sa Marcelle s'abandonner à des transports d'amour filial, il oublia jusqu'à ses projets, jusqu'à ses angoisses.

L'enfant avait si ardemment désiré l'instant qui la réunissait à son père, qu'à cette heure, accablée par l'excès de sa joie, elle avait peine à proférer quelques paroles ou plutôt quelques cris inarticulés. — Elle pleurait, et à travers le voile de ses larmes, elle regardait fixement Émilien :

« C'est lui!.... c'est lui, enfin! je le reconnais.... »

Elle le reconnaissait, disait-elle. Elle se l'était fait dépendre si souvent par Corentine et par tous ceux des gens du canton qui se souvenaient de lui! Elle se l'était représenté à elle-même avec tant de prédilection, qu'elle était parvenue à le voir par les yeux du cœur presque semblable à ce qu'il était! Et, en effet, l'émotion d'Émilien donnait à ses traits l'expression qu'elle y avait rêvée : — C'était lui! oui, c'était bien là son père!

Et Corentine silencieuse admirait, avec un ineffable bonheur, l'enfant d'Émilien palpitante dans les bras de son père, si longuement attendu, le père de Marcelle qui ne pouvait se lasser de la contempler et de l'entendre.

Le retour dans le pays natal l'avait attristé; il n'avait éprouvé que de pénibles impressions

en revoyant les champs et les collines de Saint-Loup, et la maisonnette de la Petite-Plorée, où il avait passé son enfance, et même les bords fleuris du Coësson, témoins sacrés de ses jeunes amours. Devant toutes les saintes images du foyer domestique, il était demeuré froid; — la glace se fondit aux premiers accents de Marcelle.

« C'est ma fille! s'écria-t-il. Corentine, vous me l'avez sauvée, vous me la rendez semblable à sa mère; vous avez tenu toutes vos promesses, ma bonne et tendre sœur! Comment m'acquitterai-je jamais de toutes mes dettes envers vous? »

— En la rendant heureuse, Émilien, dit la paysanne dont il pressait les mains avec effusion.

— Vous avez plaidé pour moi devant vos injustes et méchants voisins, » dit Émilien peu d'instant après.

Corentine l'interrompt en lui faisant signe que Marcelle ne se doutait de rien.

« Je veux qu'elle sache tout! »

Et s'adressant à sa fille :

« On a osé dire, poursuivit-il, que moi, ton père, que moi-même, j'étais le misérable qui a essayé de te faire périr. »

— Vous! ô mon Dieu! Est-ce possible! dit Marcelle épouvantée.

— Pourquoi l'attrister déjà? murmura Corentine, tandis que l'enfant ajoutait avec naïveté :

86. Il est rappelé aux communiens de Corcelles et Cormondrèche, qu'une assemblée générale ordinaire de Commune est fixée par le règlement au premier lundi de mars, et qu'elle aura lieu le dit jour, 2 mars prochain, à 9 heures du matin, dans la grande salle de la maison d'éducation.

Corcelles, le 12 février 1865.

Le secrétaire du conseil administratif.
V. COLIN-VAUCHER.

FOURNITURES

AUX ÉCOLES MILITAIRES CANTONALES.

Un concours est ouvert pour les fournitures de pain et de viande aux écoles militaires cantonales qui auront lieu cette année à Colombier.

Pain de froment de bonne qualité, par ration d'une livre et demie, poids fédéral.

Viande de bœuf ou de vache de bonne qualité, les quatre quartiers seulement, par rations de vingt loths poids fédéral.

Les boulangers et bouchers qui désirent entreprendre ces livraisons, peuvent prendre connaissance du cahier des charges au bureau du Département militaire. Les soumissions devront être adressées au dit Département d'ici au 14 mars prochain, cachetées et affranchies, avec l'indication : « Fournitures pour les écoles cantonales à Colombier. »

Chaque entrepreneur devra fournir un cautionnement réel de mille francs ou deux cautionnements solvables et solidaires pour la même somme.

Neuchâtel, le 19 février 1865,

Le Directeur du Département militaire
L. DENZLER.

88. Rodolphe Gallmann, n° 51, rue des Moulins, informe l'honorable public, qu'il a recommencé à blanchir et à teindre les chapeaux de paille. Cette année comme les années précédentes, les formes et le travail ne laissent rien à désirer.

89. On demande, pour un établissement industriel de ce canton, un bon commis sachant le français et l'allemand, muni de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

90. On demande quelques planteurs d'échappements ancrés, pour travailler aux Verrières-Suisses ou aux Verrières-France. S'adresser à Jean Rovelli, aux Verrières-Suisses.

SOCIÉTÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Séance du samedi 28 févr. 1865, à 8 h. du soir.

Les nouvelles découvertes lacustres.

Par M. le professeur DESOR.

— Vous m'aimez, vous me caressez, vous êtes mon père, vous, au lieu qu'il me frappait et voulait me tuer. Vous êtes bon et lui méchant. Vous avez de bons yeux qui me regardent doucement, mais ce vilain homme avait des yeux de démon sous ses gros sourcils noirs à faire peur.

— On a dit que je m'étais déguisé de la sorte, on a dit que j'ai attenté à ta vie, et on le répète encore!...

— J'ai démenti cette infamie! s'écria Corentine.

— On ne vous a pas crue!...

— Si! Personne aujourd'hui n'oserait....

— On ne me croirait pas moi-même.

— Vous vous trompez, Emilien.

— Non, Corentine; personne ne vous contredira, soit! mais je suis mieux informé que vous. Je sais quels odieux propos on ne cesse de tenir dans la plupart des fermes et surtout chez les Roverin.

— Emilien!... Ecoutez!... dit Corentine.

— Mon père!... ne croyez point cela! » disait Marcelle.

En ce moment, Jaques Morgan, son fils Tanguy et sa fille Renée rentraient des champs pour le repas de midi.

(A suivre).

CONFÉRENCES POUR HOMMES.

Lundi prochain 2 mars, à 8 heures du soir, aux Bercles,

Le problème de la douleur

d'après le livre de Job.

par M. le pasteur GODET.

Section de Boudry.

Samedi 28 février, à 7¹/₂ heures du soir.

Les muscles.

par M. VOUGA, docteur.

95. Il y aura danse publique, le 8 mars, à l'hôtel de l'Ecu de France, à Concise.

Nouvelles.

Varsovie, 20 février. — Deux bandes d'insurgés ont été complètement battues à Rudka sur le Bug. Elles ont perdu 400 morts et blessés, 63 chevaux et toute leur correspondance.

Varsovie, samedi 21 février. — Les insurgés ayant attaqué Ozchow et Miechow, dans le midi du gouvernement de Radom, ont été repoussés avec de très-grandes pertes en tués et prisonniers. Parmi ces derniers se trouve le chef Bogdanowicz.

Les fuyards se sauvent en Gallicie.

Aux environs de Biala, gouvernement de Lublin, les insurgés ont été défaits également avec de grandes pertes. Des bagages et des papiers sont tombés entre les mains des troupes.

Un rapport officiel constate que le château du comte Paletylo a été pris d'assaut par suite d'une fusillade ouverte de là sur les troupes.

Cracovie, 23 février. — Les insurgés ont détruit les ponts et les chemins de fer à Kutno et à Pétrica.

Breslau, 23 février. — La Gazette de Breslau annonce que de nombreuses familles polonaises fuyant les Russes, sont arrivées sur le territoire prussien.

— Un bulletin du comité central révolutionnaire vient de paraître. Il y est dit entre autre choses : « Toute la Lithuanie est prête à tenter un grand effort. Elle commencera à agir dès que nos soldats y seront entrés. On recevra bientôt de bonnes nouvelles de la Samogitie et de la Petite-Russie. » — Le bulletin dit enfin que la conduite des Russes vis-à-vis des populations inoffensives, laisse loin derrière elle les massacres commis par les Druses du Liban.

Varsovie, 23 février. — La tranquillité se rétablit au nord de Varsovie. A l'ouest, les groupes isolés d'insurgés tâchent de regagner leurs foyers. Les nombreux renforts envoyés dans le sud du côté du gouvernement de Radom, assurent de ce côté une prompte pacification.

Microslawski ayant pénétré dans le royaume, a été complètement battu à Radziewo, dans le gouvernement de Kalisch. Sa correspondance a été saisie, lui-même est en fuite et sa bande dispersée.

Prusse. — Des lettres de Berlin s'inscrivent en faux contre l'existence du projet de s'associer à la Russie pour réprimer l'insurrection polonaise. D'après ces lettres, l'opinion publique aurait été victime d'une espèce de mystification. Il n'y avait de vrai, dans tout ce que l'on a dit et dans tout ce que l'on a cru, que des démarches très actives du parti réactionnaire et militaire prussien en faveur d'une intervention, démarches qui ont failli aboutir, mais que les scrupules mêmes de la Russie, l'opposition du parti modéré, les observations des cabinets de Paris et de Londres, ont contrecarrées à temps.

Turin, 21 février. — Le projet de passer le Mont-Cenis avec des locomotives à vapeur par la route actuelle, a été présenté à la Cham-

bre des députés. Une commission est chargée d'examiner ce projet.

— 23 février. — Des assemblées populaires en faveur de la Pologne ont eu lieu à Florence et à Milan et ont attiré une grande affluence. La proposition de fournir des secours aux familles polonaises a été accueillie avec enthousiasme.

Turin, 24 février. — M. Broglio a déposé le rapport de la commission de l'emprunt concluant d'autoriser un emprunt de 700 millions.

New-York, 11 février. — La législature de l'Illinois a dénoncé comme inconstitutionnelle la conduite du président Lincoln, et elle demande la conclusion d'une convention d'armistice pour négocier la paix.

Le blocus de Charleston a été renforcé.

L'expédition du général Forster est arrivée à Port-Royal. On suppose que les troupes qui la composent se rendront à Charleston.

Quelques régiments de nègres de l'armée fédérale sont entrés dans la Georgie et la Floride; ils ont eu plusieurs rencontres avec les confédérés, qui ont été battus chaque fois.

Une agitation révolutionnaire se manifeste parmi les troupes fédérales, à Ship-Island, par suite de l'arrivée des régiments de nègres.

Le consul anglais à Charleston a reçu l'ordre de Lord Russell de se rendre à Havane.

M. Sumner a proposé au Sénat fédéral de recruter 300 mille nègres.

France. — Les conférences relatives au traité de commerce entre la Suisse et la France se suivent toujours avec beaucoup d'activité. Elles ont lieu deux fois par semaine, de quatre à six heures. M. Kern continue à maintenir avec la plus grande fermeté tous les intérêts qui lui sont confiés. On en est encore aux tissus de fil et de coton, après quoi viendront les soies.

Berne, 20 février. — Ce matin a eu lieu au palais fédéral entre M. Fornerod, président de la confédération et M. le marquis de Turgot, ambassadeur de France, l'échange des ratifications du traité de la vallée des Dappes. Il en est donné connaissance au gouvernement du canton de Vaud.

Tessin. — La catastrophe du 11 janvier a laissé dans la population de Locarno un effroi dont le fait suivant donne en quelque sorte la mesure. Le 17 février, au point du jour, de nombreux fidèles étaient assemblés dans l'Eglise neuve. On ne sait par quelle cause, une jeune fille tomba évanouie. Les voisins s'étant empressés de la relever, il se produisit un mouvement que la foule ne s'expliquait pas, ensuite qu'une terreur panique la saisit, et que croyant que la voûte allait s'écrouler, tous se précipitèrent vers la porte, en criant, brisant les sièges, renversant les femmes et les enfants. Il y eut des contusions, mais par un grand bonheur, on n'eut pas de victimes à pleurer.

Fribourg. — Pendant l'année 1862, la Caisse hypothécaire a réalisé un bénéfice net de 80,000 fr. Déduction faite du 4 pour 100 pour l'intérêt de 2,000 actions, il reste vingt mille fr. pour dividende aux actionnaires, 10,000 fr. pour le fonds de réserve et 10,000 fr. pour les employés.

Neuchâtel. — Les dernières volontés de M. Samuel de Petitpierre ont été conformes à l'esprit de bienfaisance et à la délicatesse de sentiments qui l'avaient animé pendant sa vie. Son testament renferme les legs suivants en faveur d'institutions charitables ou d'utilité publique: 1° A la commune de Neuchâtel, sa propriété (jardin et vigne) entre l'ancienne route de France et la route de l'Evoles, exprimant le désir que cette propriété soit utilisée par la commune pour servir d'emplacement

à telle fondation pieuse ou d'utilité publique dont le besoin se fera sentir; — 2° A la maison de santé de Préfargier, soit à son comité directeur, la somme de fr. 10,000; — 3° Au fonds des vieillards, fr. 3,000; — 4° A la société du patronage des enfants malheureux, fr. 3,000; — 5° Aux vigneron inscrits sur le livre de la compagnie des vigneron (dont M. de Petitpierre était président), comme ayant droit à la prime de véterance, à chacun fr. 100. — Les legs 1 et 2 sont exigibles après le décès de la mère du testateur, les legs 3 et 4 dans l'année, le 5 dans les six mois qui suivront son propre décès. — Nous savons, en outre, que M. de Petitpierre a exprimé le pieux désir que toute sa fortune parvint, après le décès de M^{me} sa mère, à des fondations pieuses ou d'utilité publique en faveur de la ville ou du canton, et qu'il a prié M^{me} sa mère, qu'il a instituée son héritière, d'en faire ultérieurement la répartition. Neuchâtois.

ANECDOTES.

— Un nouveau dompteur de bêtes féroces fait, à l'heure qu'il est, l'admiration et l'effroi des spectateurs au Cirque Napoléon, à Paris. Cet hercule anglais fustige, renverse, taquine six énormes lions comme si c'étaient de simples chiens savants, et pour comble il leur fait exécuter le saut d'Orion au travers de cerceaux. Bien plus, il met sa tête dans la gueule de ces formidables animaux. Cet étranger se nomme *Crockett*, un nom à faire frissonner. Mais les dompteurs ne sont pas superstitieux.

— Un officier de recrutement maritime a reçu récemment, dit le *Courrier des Etats-Unis*, la lettre suivante :

« Mon cher Monsieur ! J'ai envie de m'engager. Je suis en prison pour avoir donné une râlée à mon épouse légitime, et je ne demande qu'une chose, c'est de trouver ma belle pour donner une frottée pareille aux rebelles du Sud, qui la méritent aussi bien que mon épouse pour avoir voulu faire bande à part hors de mon union. Ayez la bonté de me répondre sans délai. Votre serviteur, W. S. »

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 25 février 1865.

	Demandé	Offert à
Banque cantonale neuch., act. fr. 500	705	295
Franco-Suisse, actions, j ^e		90
Société de construction,	80	385
Franco-Suisse, oblig., 5/2 j. 10 sept.	380	
Obligat. 4/2 p. 1/2 Locle-Chaux-de-Fds		
Obligations Livournaises		
Société de navig. à vapeur de Neuchâtel, act. de fr. 250		
Lots de la Municipalité de Neuchâtel.		
Actions immeuble Chatoney	490	
Obligations Sarragosse		
Comptoir d'escompte du Val-de-Trav.	575	
Hôtel Bellevue.	460	480

BULLETIN DES CÉRÉALES.

Rorschach, 19 février. — (Kernen) prix moyen : fr. 28»10.

Hausse : fr. 0»09.

Zurich, 20 fév. — Blé (Korn), fr. 28»49.

Baisse : fr. 0»12.

Bâle, 20 février. — Epautre (Kernen), 200 livres, prix moyen : fr. 29»24.

Hausse : fr. 0»16.